



**Victoriaville**

FIÈREMENT  
DURABLE

**AVIS PUBLIC**

# 494, rue De Bigarré

**Demande de dérogation  
mineure présentée à la  
séance extraordinaire  
du lundi 20 avril 2026,  
à 17 h 30**

**Salle du conseil  
Hôtel de ville  
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2  
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra  
une décision sur cette demande de dérogation  
mineure.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette  
demande en vous présentant à la séance ou en les  
envoyant avant le lundi 20 avril 2026, midi, en cliquant  
sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 27 mars 2026

La greffière,

ROSANE ROY

## C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure  
vise à permettre qu'un bâtiment soit  
situé à 2,52 mètres de la ligne  
latérale de terrain alors que le  
Règlement de zonage numéro  
1261-2019 ne le permet pas  
(article 1.5.2).